

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - 21881 - 2015 B 02914 - 810 743 898 - 4 ALEC ELEC

Désignation de l'entreprise SARL 4 ALEC ELEC

Adresse de l'entreprise 87 Ter rue LAENNEC 93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET* 8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le
31/12/2023

ACTIF

		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012	
		014	016	
	Immobilisations corporelles*	028 87 877	030 54 308	33 569
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
	Total I (5)	044 87 877	048 54 308	33 569
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050 2 028	052	2 028
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068 77 009	070	77 009
		072 42 351	074	42 351
	Valeurs mobilières de placement	080 200	082	200
	Disponibilités	084 2 233	086	2 233
	Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II		096 123 822	098	123 822
Total général (I + II)		110 211 699	112 54 308	157 391

PASSIF

		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120 4 500
	Écarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 450
	Réserves réglementées*	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132
	Report à nouveau	134 73 085
	Résultat de l'exercice	136 16 793
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
Total I		142 94 829
Provisions pour risques et charges 154		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 31 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166 12 158
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA) 169 396)	172 11 426
	Comptes courants d'associés	173
	Autres dettes	175 7 500
	Produits constatés d'avance	174
Total III		176 62 562
Total général (I + II + III)		180 157 391
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182 32 537
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ *Exercice N° clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	biens services*	et livraisons	215		214	
			intracommunautaires	217		218	273 081
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires.)					222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	273 081
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	91 759
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	2 288
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : immobilier :)					242	50 644
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 279		244	3 616
	Rémunérations du personnel*					250	66 352
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	30 055
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI))		255			254	3 282
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges		259			262	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	247 998
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	25 082
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	5
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges financières (V)					294	2 319
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300	2 480
			348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	3 495
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	16 793
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	16 793	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	6 505
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-clts d'associés		247			330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44. sexdecies)		992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	23 298
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	23 298
						372	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 963	442		444		446	9 963											
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	44 184	462	31 304	464		466	75 489											
		Autres immobilisations corporelles	470	1 191	472	1 232	474		476	2 424											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	55 339	492	32 537	494		496	87 877											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres mmoibilisations incorporelles	500		502		504		506												
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 786	532	1 579	534		536	8 365											
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	43 636	552	1 251	554		556	44 887											
		Autres immobilisations corporelles	560	603	562	452	564		566	1 055											
		TOTAL	570	51 025	572	3 282	574		576	54 308											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	6 675
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	20 325
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 ALEC ELEC

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois | 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	3
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE	
1	Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	273 081
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	273 081

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	97 048
Variation négative des stocks	145	2 288
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	40 403
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	139 739

IV	Valeur ajoutée produite
----	-------------------------

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	133 341
-----------------------------	-----------------------------	-----	---------

V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises
----------	---

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	133 341
--	-----	---------

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
---------------------------------------	-----	---

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	273 081
Effectifs au sens de la CVAE	023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	

Période de référence	024	0	1	/	0	1	//	2	0	2	3	160	3	1	//	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation												186			/			/				

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.U.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

8 1 0 7 4 3 8 9 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille ALEC Prénom(s) FLORIN VASILE
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 04021990 N° Département 99 Commune Pays
Adresse : N° 61 Voie rue LENINE
Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille RISCO Prénom(s) GHEORGHE
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 23041995 N° Département 99 Commune Pays
Adresse : N° 26 Voie rue REMONDET LACROIX
Code Postal 93360 Commune NEUILLY PLAISANCE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 81074389800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 ALEC ELEC

ADRESSE (voie) 87 Ter rue LAENNEC

CODE POSTAL 93110

VILLE ROSNY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

SARL 4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 Euros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'An deux mil vingt-quatre,

Le vingt-six juin,

A dix heures.

Les associés de la société 4 ALEC ELEC, Société à responsabilité limitée, au capital de quatre mille cinq cent Euros (4 500 Euros) divisé en 100 parts sociales de quarante-cinq Euros (45 €) chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

<i>-Mr. ALEC Florin Vasile</i>	<i>50 Parts sociales</i>
<i>-Mr. RISCO Gheorghe</i>	<i>50 Parts sociales</i>

L'assemblée est présidée par Monsieur ALEC Florin Vasile, en qualité de gérant associé de ladite société.

A.F.U

R.G¹

Le Gérant constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que par conséquent, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

**L'Inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-trois,*

**Le rapport spécial visé à l'article L.233-19 du Code de commerce,*

**Le texte des résolutions à soumettre à l'approbation des associés.*

Le Gérant déclare que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

**Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le trente et un Décembre deux mil vingt-trois,*

**Affectation des résultats de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-trois,*

**Quitus à la gérance,*

**Approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code du commerce,*

**Questions diverses.*

Puis lecture est donnée du rapport général de la gérance. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les membres de l'assemblée.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

A.F.V

R.G²

PREMIERE RESOLUTION :

*L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve ledit rapport, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice social clos le trente et un Décembre deux mil vingt-trois tel que tout est présenté par la gérance, et qui fait apparaître un résultat **bénéficiaire comptable** de : **16 793 Euros**.*

L'Assemblée générale accorde à la gérance quitus pur et simple, entier et définitif pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code générale des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

*L'assemblée générale des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat **bénéficiaire comptable** de l'exercice de **16 793 Euros** de la manière suivante :*

REPORT A NOUVEAU : 16 793 Euros

Il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code générale de commerce, déclare approuver les termes.

*Conformément aux prescriptions légales, nous vous déclarons que le gérant a perçu **une rémunération** de la somme de **29 629 Euros** pour l'exercice de sa fonction en 2023.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

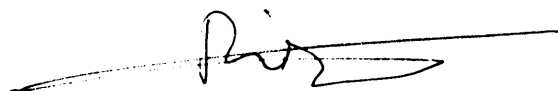
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

*De tout ce que dessus il a été dressé le procès verbal qui a été
signé de tous les associés.*

Monsieur ALEC Florin Vasile

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, stylized 'A' shape with a long horizontal stroke extending to the left and a curved line ending to the right.

Monsieur RISCO Gheorghe

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke that ends in a small loop.

SARL 4 ALEC ELEC
Société à responsabilité limitée
Au Capital de : 4 500 €uros
SIEGE SOCIAL : 87 Ter Rue Laennec
93110 ROSNY SOUS BOIS

Numéro SIRET : 810 743 898 000 197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels 2023 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

Un bénéfice de 16 793 €uros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 793 €uros
Au titre de report à nouveau	16 793 €uros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui sont de :

Amendes :	2 480 €uros
------------------	--------------------

Monsieur ALEC Florin Vasile
Le Gérant

